



COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ DU 23 AVRIL 2026

**CHOIX D'ÉCOLE - ÉTÉ 2026 (SALLE 2.01)
DISTRICT DE MONTRÉAL**

Veuillez noter que, pendant l'été 2026, des plages horaires spécifiques seront à nouveau consacrées dans le district de Montréal aux demandes relatives à l'exercice de l'autorité parentale qui concernent le **choix d'école**.

Ces douze plages horaires en salle 2.01 sont offertes les jeudis et vendredis 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23, 24, 30 et 31 juillet 2026 ainsi que les 6 et 7 août 2026.

Les règles de fixation d'une date d'audience prévues aux [directives du district de Montréal](#) (articles 79 à 83) s'appliquent à ces demandes.

Seules les demandes de cette nature dont la durée prévue de l'audience est d'une journée ou moins (incluant le temps de lecture pour le juge) pourront être ainsi fixées à l'une de ces dates.

J. Sébastien Vaillancourt, j.c.s.

Juge coordonnateur de la gestion familiale

Frédéric Pérodeau, j.c.s.

Juge coordonnateur du district de Montréal